

Le vœu de nouvelles perspectives

« Il y a déjà quelques jours nous annonçons l'engagement de la Chambre d'agriculture dans l'accompagnement des exploitations agricoles avec le soutien financier du Conseil régional Centre Val de Loire, en faveur de la réalisation d'un « AUDIT GLOBAL d'EXPLOITATION diagnostic et perspectives », gratuit pour l'exploitant. Aujourd'hui nous sommes prêts à vous rencontrer pour vous aider à prendre du recul sur la situation de votre entreprise et vous accompagner à fixer cap et priorités dans la conduite de votre exploitation.

Je fais d'ors et déjà le vœu que 2017 sera l'année de relance et de perspectives pour notre agriculture. Nous devons nous en donner les moyens. Cet audit vous est offert et il peut être une première étape de cette recherche d'horizon. N'hésitez pas à nous contacter. Sénèque disait « il n'est point de bon vent pour celui qui ne sait où il va ».

ERIC THIROUIN



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Agronomie

Plus de 1000 microparcelles déjà en expérimentation à la Chambre !

Les semis des essais d'automne sont terminés. 1000 microparcelles sont déjà en place sur le département et des interventions herbicides antigaminées sont encore au programme.

Outre les classiques essais productivité des variétés, des essais sont implantés combinant dates de semis et productivité pour juger l'adaptabilité et l'itinéraire technique d'un semis décalé, les plantes associées en céréales et colza. Une large partie des essais a également pour thématique la gestion des graminées combinant l'angle programme chimique, variétés, dates de semis et productivité !

N'hésitez pas à questionner les conseillers agronomie de la Chambre pour en savoir plus, participer à nos réunions techniques où sont exposés les résultats et venir en 2017 à nos visites d'essais !

Contact : Patricia Huet p.huet@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 24 45 55



Essai herbicide escourgeon : quelles combinaisons de facteurs pour arriver à un résultat satisfaisant



Décaler sa date de semis en céréales : quel impact ? quels bénéfices pour le désherbage ? la protection fongicide



Essai association légumineuse au colza : associer des légumineuses pour augmenter la fertilité de mon système. Quels bénéfices en attendre ?



Plateforme escourgeon

En bref



Benjamin Sabras vous accueille à Miermaigne

Suite au départ à la retraite de Reine

Boutfol, Benjamin Sabras a rejoint la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir en octobre dernier. Après une formation agricole puis une spécialisation dans la gestion des PME, le marketing et le management, ce fils d'agriculteur a occupé diverses fonctions : salarié d'une exploitation de polyculture-élevage, magasinier ou encore au sein du service marketing/communication d'un groupe agro-alimentaire. A la Chambre d'agriculture, il s'occupe du secrétariat et assiste les agents du service élevage. Basé à Miermaigne, vous pouvez retrouver Benjamin à l'accueil de la Chambre.

Contact : Benjamin Sabras : b.sabras@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 53 44 30

Formations début 2017 pour les salariés agricoles

La Chambre d'agriculture et l'Association des Salariés Agricoles (Asa) proposent 7 formations pour les salariés. Le 20 janvier : utilisation de la tronçonneuse en sécurité ; le 25 janvier : petits matériels de motoculture à moteur thermique ; le 31 janvier : GPS et autoguidage agricole ; en février (un jour à déterminer) : culture de la betterave et matériels ; 6 rendez-vous terrain de mi-février à juin : agronomie et suivi de cultures : blé, pois, colza ; 1^{er} février et 29 mars : conduite optimisée de ses tracteurs ; les 13 et 14 février : certiphyto salariés agricoles. Contact : Daniel Lazier d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 24 45 64

Plan prévisionnel de fumure Ferti-N : il est encore temps de vous inscrire !

En complément de votre inscription Nitrates moins, pensez au Ferti N ! En choisissant ce service, vous gagnerez en temps et en sérénité en cas de contrôle, avec un plan prévisionnel de fumure conforme à la réglementation. Vos doses d'azote sont calculées à l'optimum technico-économique grâce à des références locales actualisées. Le conseil est précis, vous apportant un fractionnement au plus près des besoins des cultures et adapté à vos parcelles. Le document remis est clair et facile à compléter. Pour 2017, inscription et retour du dossier rempli avant le 10 février. Contact : Aude Pontonnier a.pontonnier@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 24 45 44

Le réseau d'observations BSV : un outil précieux pour l'agriculture d'Eure-et-Loir

En 2016 en Eure-et-Loir, 150 parcelles ont été suivies dans le cadre des différentes filières du Bulletin de Santé du Végétal (grandes cultures, pommes de terre, légumes, betteraves...). 2/3 d'entre elles sont observées par les conseillers de la Chambre d'agriculture et les autres parcelles par les techniciens des coopératives/négoces ou des agriculteurs.

Ces observations (maladies, insectes...) sont synthétisées et disponibles gratuitement chaque semaine sur les sites internet des organismes participants. En vous informant sur la pression des maladies ou des ravageurs, l'objectif du BSV est de vous faire intervenir au bon moment ou d'éviter de traiter inutilement. Des modèles de prévisions de maladies sont également utilisés pour caractériser au mieux la pression de l'année : Mileos sur pomme de terre, Septolis sur blé



tendre...

Vous pouvez-vous abonner gratuitement pour recevoir les BSV dans votre boîte mail en allant sur : <http://bsv.centre.chambagri.fr> puis en remplissant le formulaire d'inscription.

Contacts : Julien DEGAS j.degas@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 24 45 60
Christophe LEON c.leon@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 53 44 31

Gérer votre fertilisation azotée avec le conseil Nitrates Moins

La Chambre d'agriculture réalise chaque année un conseil sur plus de 4 700 parcelles toutes cultures confondues. Validé chaque année par la mise en place d'essais, ce conseil permet d'atteindre ses objectifs de rendement tout en respectant les normes de commercialisation.

En 2016, le reliquat moyen en blé précédent paille était de 49 unités d'azote par hectare. Cette moyenne cache en réalité une forte disparité : 80 % des valeurs se situaient dans une fourchette allant de 25 à 82 unités par hectare ! Il est donc essentiel de connaître la valeur réelle de ses parcelles pour calculer au plus juste ses doses d'azote pour ne pas être dans une situation de sous ou de sur-fertilisation qui dans les deux cas sont pénalisantes. Choisir Nitrates moins en 2017 c'est :

- Un conseil établi à partir de votre prélèvement de reliquat et

interprété avec le logiciel Azofert® de l'INRA.

- Un conseil fiable depuis 25 ans, relu et validé par un conseiller de la Chambre d'agriculture avant son envoi ;
- Un fractionnement adapté en fonction de la répartition de l'azote dans les horizons prélevés et de la dose totale
- Un faible coût : 34,50 € par parcelle. Pour 5 parcelles analysées, seules 4 sont facturées !

A vos agendas :

- Rendez-vous les 17, 18 et 19 janvier avec un ramassage dans votre commune.
- Ramassage complémentaire les 20, 23 et 24 janvier à Vernouillet, Chartres, Miermaigne, Château-dun et Cormainville.
- A partir du 25 janvier, dépôt à Chartres ou à Miermaigne. Contact : Marion Bouviala m.bouviala@eure-et-loir.chambagri.fr
02 37 24 45 61